

Dans la cause

GERIFONDS SA, Lausanne, et Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne,

concernant

l'approbation des modifications du contrat de fonds de placement de BCV FONDS STRATEGIQUE, un fonds de placement ombrelle de droit suisse relevant du type « autres fonds en placements traditionnels »

l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

décide:

- 1. Les modifications du contrat de fonds de placement de BCV FONDS STRATEGIQUE, un fonds de placement ombrelle de droit suisse relevant du type « autres fonds en placements traditionnels », telles que proposées par GERIFONDS SA, Lausanne en tant que direction de fonds, avec l'accord de Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne en tant que banque dépositaire, et publiées le 6 juillet 2022 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch en tant qu'organe de publication, sont approuvées.
- Les modifications concernent en particulier la désignation d'un compartiment au sein du fonds ombrelle, laquelle se représente comme suit:

Désignation du compartiment	Désignation du compartiment
jusqu'à présent	dès à présent
« BCV Stratégie Equipondéré	« BCV Stratégie Equipondéré
ESG Impact »	ESG Ambition »

- A l'examen exclusif des dispositions au sens de l'art. 35a al. 1 let. a-g OPCC, la FINMA constate, en vertu de l'art. 41 al. 2^{bis} OPCC, la conformité à la loi des modifications requises.
- 4. L'entrée en vigueur des modifications du contrat de fonds est fixée au **6 février 2023**.



- La présente décision est définitive pour les porteurs de parts et leur sera communiquée par une publication unique de son dispositif sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch en tant qu'organe de publication du fonds.
- 6. Les émoluments s'élèvent à **CHF 1'000.-** et sont à la charge de la requérante. Ils seront facturés séparément par courrier postal et devront être payés dans un délai de 30 jours. Les frais relatifs à la publication mentionnée sous ch. 5 sont également à la charge de la requérante.

Berne, le 2 février 2023

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Division Asset Management

Muriel Schmid Xavier Schuwey